

14^e
EDITION

DÉFI^{DES}FAVERGES

**19 MARS
2022**

**RENDEZ-VOUS SUR
LES HAUTEURS DE
CRANS-MONTANA.**

Venez participer en patrouille de 2 ou 3.
+ d'informations sur defidesfaverges.ch

© GÉRARD BERTHOUD

REWOLUTION

KASTLE

PALEOMI
SPORTS

SAVOIR
devillard

AIR GLACIERS

CRANS MONTANA
DOMAINE SKIABLE

CRANS
MONTANA
Produit

COMITÉ
DEPARTEMENTAL
DU VALAIS

Banque Cantonale
du Valais

COMITÉ
DEPARTEMENTAL
DU VALAIS

LOTTERIE
VALENTIN



★
★
**Crédit d'exploitation BCVs,
contribuer au développement
de votre entreprise**



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcv.ch

La confiance rapproche



Se dépasser dans la splendeur des montagnes!

Nous avons plus que jamais besoin d'événements rassembleurs. Nous devons rester unis en ces temps perturbés par une crise sanitaire qui, trop souvent, divise. Quoi de mieux que le Défi des Faverges pour y parvenir ? Cette course met merveilleusement en exergue le travail d'équipe et l'entraide : à deux ou à trois, nous sommes plus forts ! Historiquement réservée aux mordus de haute-montagne, elle a rapidement séduit un plus large public. Et c'est là sa grande qualité. Quel beau message que d'offrir la splendeur de nos Alpes à un large panel d'amoureux du sport, professionnels ou amateurs, entraînés ou moins entraînés ! Le Défi des Faverges a non seulement le pouvoir d'unifier, mais il offre aussi la possibilité de se dépasser dans l'exercice du ski-alpinisme alliant habileté, force, endurance, courage et passion.

Le Valais constitue un terrain de jeu sublime pour tous les sportifs. C'est donc une grande fierté de compter le Défi des Faverges parmi les événements de marque contribuant à faire rayonner notre Canton. L'Etat du Valais soutient les manifestations qui créent une émulation parmi les jeunes et encourage l'ensemble de la population à se dépasser physiquement. La recette est simple : une activité physique permet de se sentir bien mentalement et bien dans sa peau ainsi que dans ... ses chaussures de ski. Alors certes, pas besoin d'accomplir des exploits pour être heureux. Parfois même, l'échec retentit. Mais la satisfaction d'avoir essayé est toujours présente. C'est là l'essentiel. J'aimerais avoir un mot pour les personnes qui, peut-être, ne termineront pas la course. Le Défi n'est pas d'ar-

river au sommet. Le Défi est d'être fier de ce que vous avez accompli. En ce sens, les patrouilleurs sont tous gagnants avant même d'avoir commencé cette mythique course qui sublime nos sommets depuis 1996. Vous aussi, chers patrouilleurs, vous sublimes notre Canton !

Que serait le Défi des Faverges sans les nombreuses personnes qui donnent sans compter, en amont, pendant et en aval de la course, pour que tout se déroule sans encombre ? Les organisateurs et les bénévoles bravent les tempêtes afin d'offrir les meilleures conditions aux participants. Bravo et merci à toutes et tous pour votre engagement ! En tant que chef du Département du sport, je suis admiratif du travail et des efforts fournis par chacune et chacun d'entre vous. Travail et efforts enrobés, bien évidemment, du plaisir de participer. Que ce soit pour le grand Défi, le petit Défi ou l'easy Défi, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne course qui sera, j'en suis sûr, une magnifique expérience qui restera à jamais gravée dans vos cœurs.

*Frédéric Favre
Conseiller d'Etat
Chef du département de la sécurité,
des institutions et du sport du canton du Valais*



Vidange

Curage

Location WC mobiles

Service immeuble - dép. 24/24

VIDESA^{S/A}

Travaux d'assainissement

Sion - Martigny - Monthey

VIDESA SA

Rte de la Drague 50

1951 Sion

0800 0800 05

www.videsa.ch





Une ténacité à saluer !

Le défi des Faverges porte bien son nom : les sportifs, quelles que soient leurs catégories, relèvent un vrai challenge en participant à cette compétition. Et les organisateurs aussi ! En plus de l'impondérable qu'est la météo dans ce type d'événement, la pandémie est venue apporter son lot de complications. En 2020, la compétition de ski-alpinisme a malheureusement dû être annulée. À l'heure d'écrire ces lignes, tous les indicateurs sont au vert pour la tenue de la quatorzième édition du Défi des Faverges. Que les sportifs comme les organisateurs soient remerciés pour leur ténacité !

Cette course au tracé exigeant et technique met en valeur la beauté exceptionnelle des hauts de Crans-Montana. Le Défi des Faverges est pour Crans-Montana une belle opportunité de faire connaître son offre en haute montagne.

Que les patrouilles s'engagent sur le grand parcours, le Petit Défi ou l'Easy Défi, l'effort fourni par chaque coureur est à saluer. Au nom de la Commune de Crans-Montana, j'adresse d'ores et déjà mes félicitations à tous les participants !

Nicolas Féraud
Président de la Commune de Crans-Montana



ZENGAFFINEN



**De solides structures.
Nous savons ce qui importe.**



www.zengaffinen.swiss

Alustrasse 2 | 3940 Steg | 027 933 61 00 | info@zengaffinen.swiss



« Bas les masques ! »

Et enfin un vent de liberté !

Il y a 2 ans, le 12 mars 2020, le comité d'organisation du Défi des Faverges devait admettre, avec amertume, que malgré tous les plans mis en place et tous les différents scénarii imaginés, la 13ème édition de sa course de ski-alpinisme ne pouvait pas se tenir et devait être annulée. Le Défi des Faverges avait finalement trouvé plus fort que lui et avait dû s'avouer vaincu face à ce virus qui allait changer nos vies pour de longs mois.

Le lendemain d'ailleurs, au soir du vendredi 13 mars 2020, la vie en société, et avec elle toutes les manifestations culturelles ou sportives, s'est soudainement arrêtée.

Quel plaisir aujourd'hui, 2 ans plus tard, de voir notre Conseil Fédéral lever toutes les restrictions ou presque, et donner ainsi la possibilité à toutes les associations, de remettre sur pieds des événements, comme pour nous, amoureux de la randonnée à ski, cette 14ème édition du Défi des Faverges.

Le côté positif de cette pandémie aura été, par la force des choses, l'intérêt porté par nous tous à la beauté de nos montagnes et au plaisir des randonnées en nature, en été comme en hiver. La passion pour l'évasion dans les espaces vierges de notre pays, déjà très forte avant la pandémie, a encore décuplé avec la difficulté rencontrée à voyager hors de nos frontières durant ces derniers mois. D'ailleurs, le Club Alpin Suisse n'a jamais enregistré autant de nouveaux membres, entre 2020 et 2021, tous ayant trouvé dans le plaisir des excursions en montagne, le moyen de bouger et de trouver un peu de quiétude et de calme, loin des difficultés rencontrées au quotidien.

Pour toute l'équipe de l'organisation de cette 14ème édition, les dernières nouvelles ont soufflé comme un vent de liberté enfin retrouvé, en espérant que la tempête est aujourd'hui derrière et que cette accalmie puisse durer.

Pour cette 14ème édition, le Défi des Faverges va pouvoir appliquer ce qui avait été décidé en 2020, mais non encore testé, à savoir l'ouverture de la compétition aux équipes de 2, tout en conservant l'essence de la course en patrouille à 3. Cette nouveauté permettra à certaines patrouilles engagées sur la PdG, de s'entraîner directement à 4, avec 2 patrouilles de 2, donnant la possibilité au 4ème coéquipier de participer lui aussi à une course engagée.

Quels que soit vos objectifs, que vous courrez sur l'Easy, le Petit ou le Grand Défi, en équipe de 2 ou en patrouille de 3, l'organisation de la course a mis tout en œuvre pour vous assurer une sécurité optimale, que ce soit sur les versants du Col de la Roue, au creux du vallon des Faverges, dans les couloirs du Grand et du Petit Bonvin ou sur le domaine skiable de Crans-Montana-Aminona. Toute cette organisation n'est naturellement pas viable sans l'aide des 200 bénévoles, répartis tout au long du parcours.

Le comité d'organisation, ainsi que toute l'équipe présente dans le terrain, vous souhaite, à vous toutes et tous, de partager au sein de vos patrouilles, des moments inoubliables de solidarité, d'entraide, d'efforts intenses et de pure plaisir, dans ce cadre majestueux que vous fait découvrir le Défi des Faverges.

Aujourd'hui, j'ai juste envie de vous dire :

« Profitez pleinement de ce vent de liberté, prenez du plaisir et, comme j'aime à vous le répéter, n'oubliez pas de lever la tête, la vue est superbe ! ».

Xavier Robyr

Président du comité d'organisation
Président du CAS Montana-Vermala



Ouvrons la voie vers l'avenir.

Améliorer votre quotidien pour préserver demain.

Informations aux voyageurs du 7 mars au 11 décembre 2022

Travaux de reconstruction de la ligne et des infrastructures du funiculaire SMC Sierre-Montana-Crans

Un service de substitution par bus est mis en place. La ligne 12.422 via Mollens desservant l'ensemble de la Noble-Contrée, y compris Miège, passe à la cadence à 30 minutes durant toute la phase de reconstruction. Horaires des bus sur:

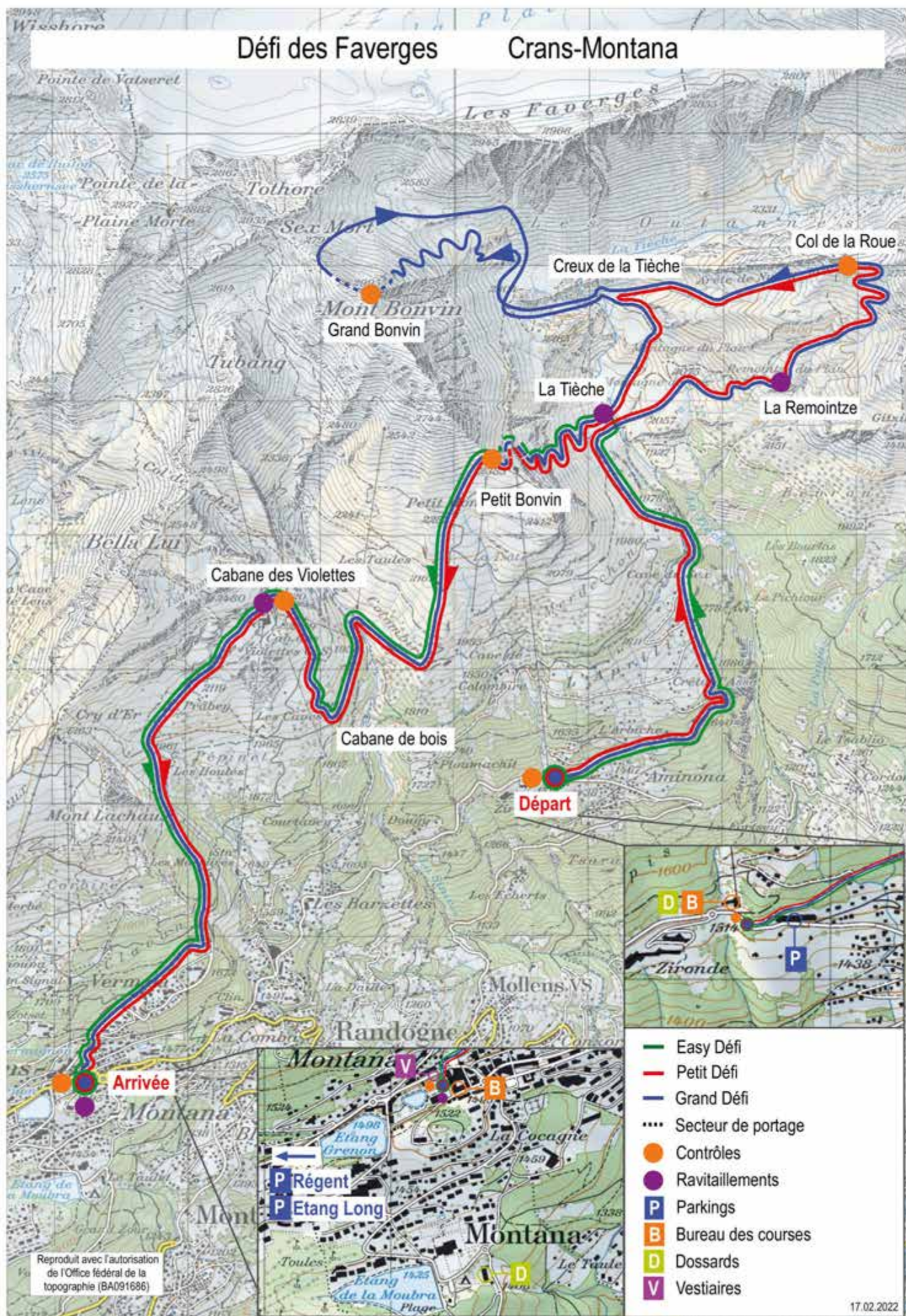
cie-smc.ch ou app Mobile CFF

Nous remercions l'ensemble de la population pour sa compréhension quant aux nuisances engendrées par le chantier.



Défi des Faverges

Crans-Montana





Un conseil neutre et sur mesure



Mélina Ballestraz



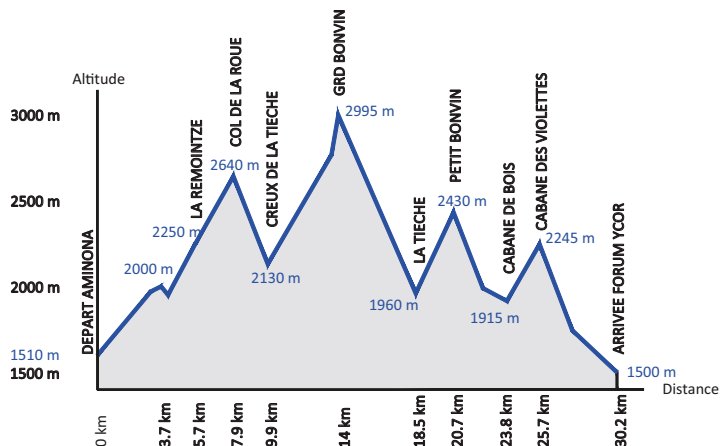
Françoise Anzévui

- ✓ Assurances privées et entreprises
- ✓ Prévoyance, placements
- ✓ Financement à taux préférentiel, banque ou assurance
- ✓ Achat, vente de biens immobiliers
- ✓ Conseils retraite, concubinage, succession, divorce
- ✓ Fiduciaire, comptabilité, bouclements, fiches de salaire
- ✓ Création d'entreprise, business plan, conseils pour indépendants
- ✓ Optimisation fiscale, déclarations d'impôts privées et entreprises

Route de Chippis 4 ■ 1950 Sion ■ Tel +41 27 322 76 75 ■ info@afconseils.ch ■ www.afconseils.ch



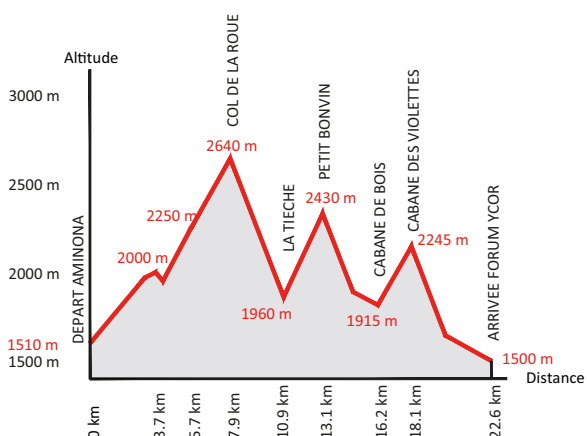
Grand Défi



Le Grand Défi

Longueur totale 30.2 km
 Km effort 68 km
 Dénivellation +2'845 m / -2'855 m
 Départs 05h30-06h30-7h30

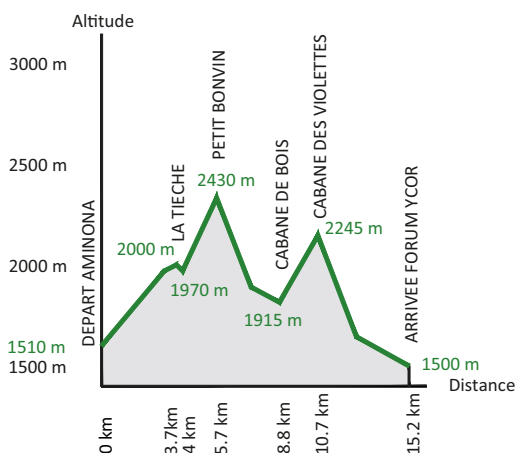
Petit Défi



Le Petit Défi

Longueur totale 22.6 km
 Km effort 49 km
 Dénivellation +1'980 m / -1'990 m
 Départ 06h00 - 07h00

Easy Défi



L'Easy Défi

Longueur totale 15.2 km
 Km effort 32 km
 Dénivellation +1'300 m
 Départ 06h45





PLANIFICATION EN REGION DE MONTAGNE

Av. de la Gare 41 - 1950 Sion - Tél. 027/ 323 19 23 - Fax 027/ 323 19 31 - E-mail info@arcalpin.ch - www.arcalpin.ch

Les temps de passage

Temps de passage des patrouilles les plus rapides, en fonction des départs et des 3 parcours
Les premiers passages aux différents postes

	Grand Défi	Petit Défi	Grand Défi	Easy Défi	Petit Défi	Grand Défi
Départ Aminona	05.30 h	06.00 h	06.30 h	06.45 h	07.00 h	07.30 h
Col de la Roue	07.00 h	07.30 h	08.00 h		08.20 h	08.45 h
Plan	07.10 h	07.40 h	08.10 h		08.25 h	08.50 h
Grand Bonvin	08.10 h		09.05 h			09.30 h
La Tièche	08.25 h	07.45 h	09.20 h	07.25 h	08.30 h	09.40 h
Petit-Bonvin	09.10 h	08.30 h	10.00 h	08.05 h	09.05 h	10.10 h
Cabane de Bois	09.15 h	08.35 h	10.05 h	08.15 h	09.10 h	10.15 h
Cabane des Violettes	09.40 h	09.00 h	10.25 h	08.40 h	09.30 h	10.35 h
Arrivée Ycoor	10.00 h	09.20 h	10.40 h	08.55 h	09.40 h	10.45 h

→ Ouverture avancée de la télécabine
des Violettes Express dès 6 h 45



Réalisez plus rapidement vos rêves
avec une alternative futée au compte épargne

Grâce au plan d'épargne en fonds de placement, vous faites fructifier vos économies tout en profitant d'une grande flexibilité.
raiffeisen.ch/mon-reve

Banque Raiffeisen des Communes du Haut-Plateau
Route du Rawyl 41, 3963 Crans-Montana

RAIFFEISEN

REWOLUTION

NATURELLEMENT BEAU

PURE LAINE MÉRINOS
100% MADE IN ITALY

rewolution.it

NOS CERTIFICATIONS



UN TISSU À HAUTE PERFORMANCE



thermorégulateur



doux
sur la peau



technique



100% naturel



facile
d'entretien



anti-odeur

Parking et Bus navettes

Rejoindre le départ avant la course

La direction de la course recommande le covoiturage pour atteindre les différents parkings !

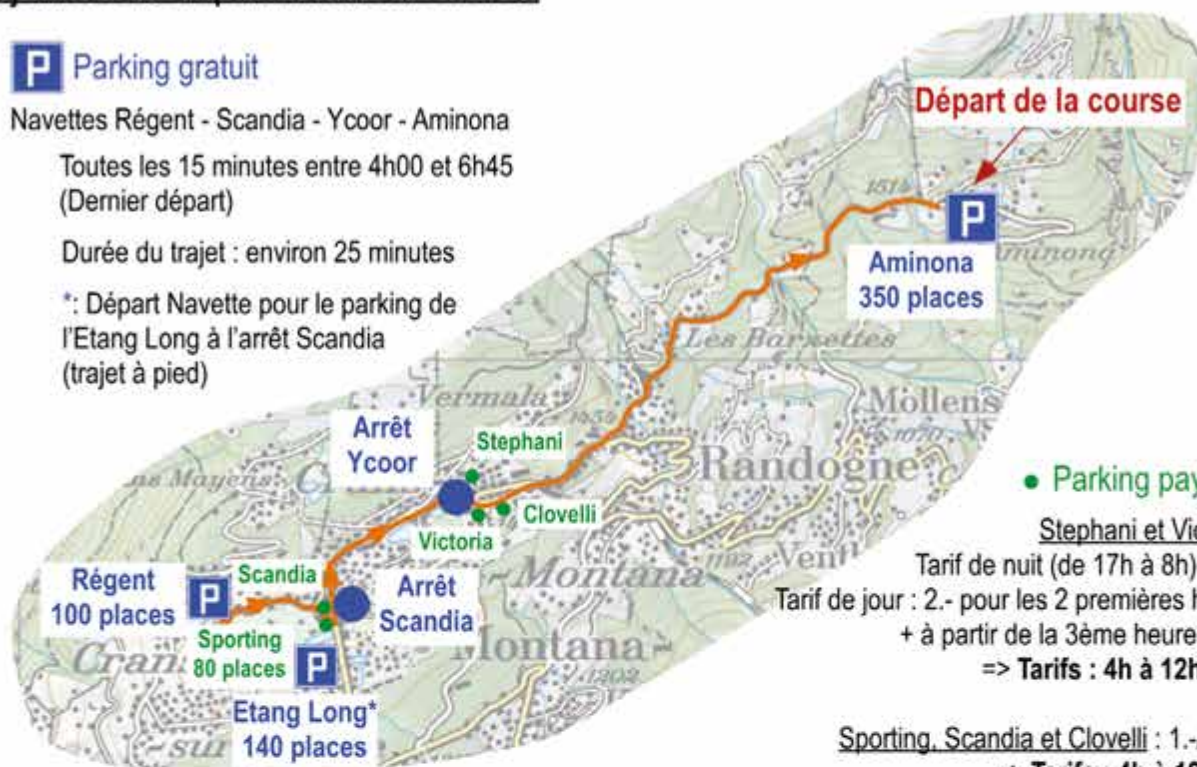
P Parking gratuit

Navettes Régent - Scandia - Ycoor - Aminona

Toutes les 15 minutes entre 4h00 et 6h45
(Dernier départ)

Durée du trajet : environ 25 minutes

*: Départ Navette pour le parking de l'Etang Long à l'arrêt Scandia
(trajet à pied)



● Parking payant

Stephani et Victoria :

Tarif de nuit (de 17h à 8h) : 1.-/h

Tarif de jour : 2.- pour les 2 premières heures

+ à partir de la 3ème heure : 4.-/h

=> Tarifs : 4h à 12h : 18.-

Sporting, Scandia et Clovelli : 1.-/heure

=> Tarifs : 4h à 12h : 8.-

Depuis Ycoor - Rejoindre sa voiture après la course

Rejoindre le parking du Régent :

Bus navette (ligne 433) direction Les Ehripis
jusqu'à arrêt Zier

11:02, 11:47, 12:32, 13:17, 14:02, 14:47, 15:32,
16:17, 17:02, 17:47, 18:32



Rejoindre le parking de l'Aminona :

Bus navette (ligne 431)
direction Aminona

Depuis 11h00, chaque 20 minutes
(exemple : 11:17, 11:37 et 11:57)

Dernière course : 19:17

Rejoindre le parking de l'Etang Long :

Bus navette (ligne 431) direction Crans-s-S, Crans Forest

Depuis 11h00, chaque 20 minutes (exemple : 11:05, 11:25 et 11:45)

KASTLE



**FAST
AS EVER**

Programme

Vendredi 18 mars 2022

- 17h00- 21h00 : Maison du feu
rte de la Moubra 66
Crans-Montana
- Accueil des coureurs
 - Distribution des dossards

Samedi 19 mars 2022

- Dès 4h30 : Aminona
- Accueil des coureurs
 - Distribution des dossards et contrôle du matériel
- Dès 5h30: Aminona
- Départs du «Défi des Faverges»
- Grand Défi : 05h30 - 06h30 - 07h30
 - Petit Défi : 06h00 – 07h00
 - Easy Défi : 06h45
- Dès 08h30 : Ycoor, Crans-Montana
- Arrivée des premières équipes
- Possibilités de se restaurer dans les établissements de la station.
- 12h00 : Ycoor, Crans-Montana
- Cérémonie de remise des prix

Informations Pratiques

Vestiaires/douches & effets personnels

Les effets personnels seront transportés par l'organisation du départ de l'Aminona aux vestiaires.

Les vestiaires hommes et femmes, ainsi que les douches se trouvent à la patinoire d'Ycoor (voir plan)

Adresse officielle

Le Défi des Faverges
c/o Delphine Monnet
Rue des Platanes 10
1950 Sion
www.defidesfaverges.ch
info@defidesfaverges.ch



SONOVAL

SONORISATION • ÉCLAIRAGE • SCÈNE

Valais

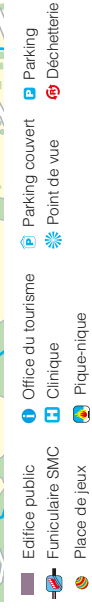
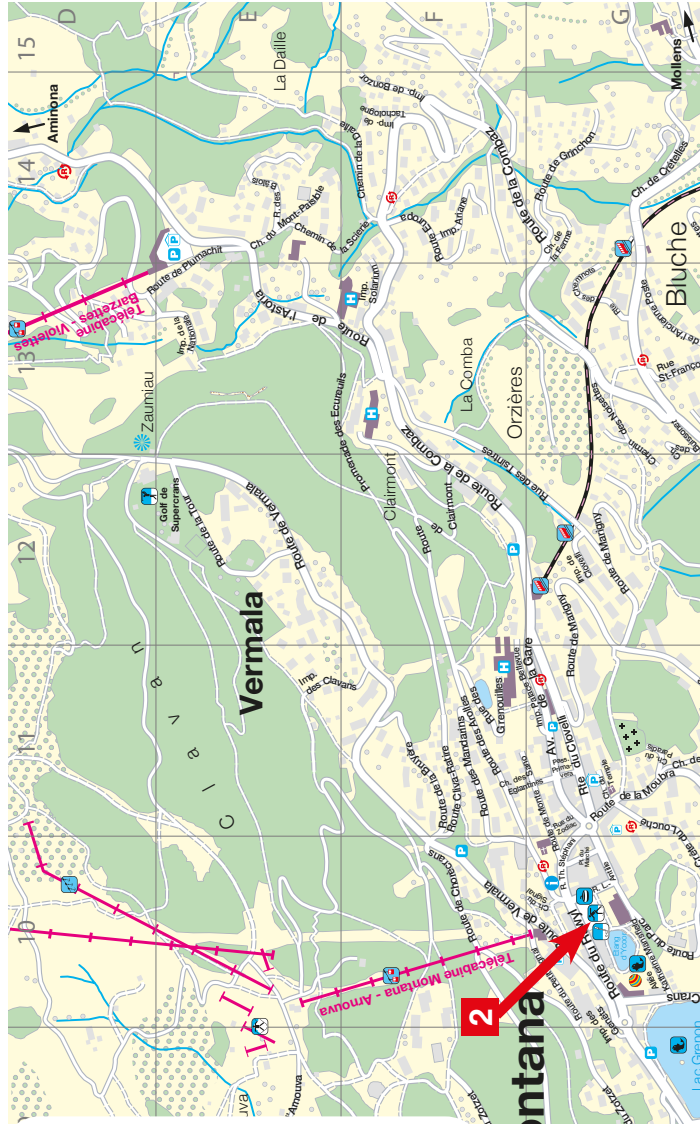
Rue du Levant 9
CH-1920 Martigny
027 722 49 89
sonoval.ch
info@sonoval.ch

Fribourg

Rte de l'Aérodrome 19
CH-1730 Ecuwillens
026 411 33 36
sonoval.ch
info@sonoval.ch

Vaud

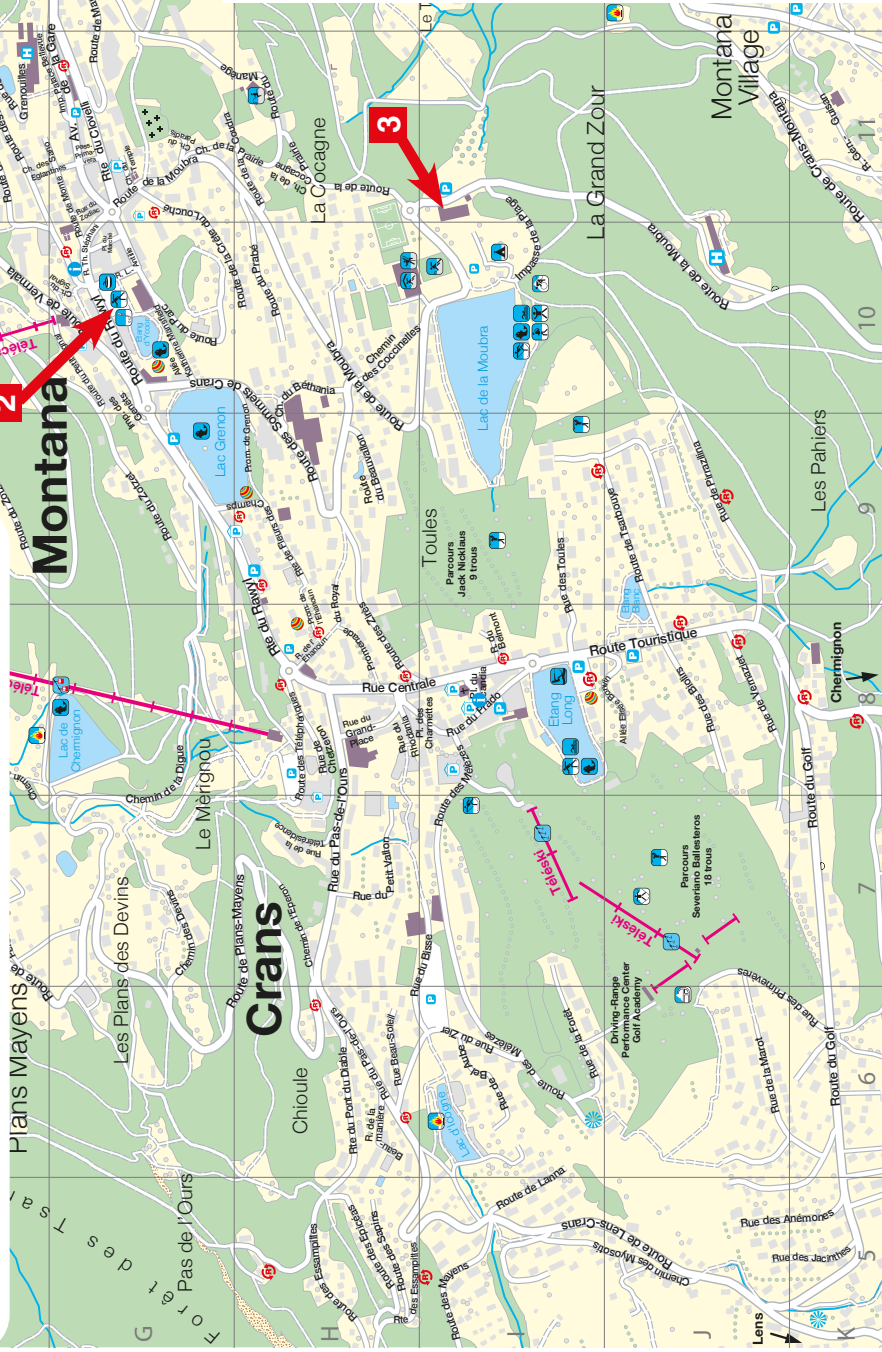
Av. du Silo 14
CH-1020 Renens
021 697 40 40
sonoval.ch
info@sonoval.ch



CRANS MONTANA

Absolutely

www.crans-montana.ch | +41 0848 22 10 12



PLAN DE STATION | ORTSPLAN | RESORT MAP | CARTINA DELLA LOCALITÀ

1 Aminona (Départ)
Bureau des courses (samedi)

2 Ycoor (Arrivée & Cérémonie)
Vestiaires

3 Maison du feu ACCM (bureau des courses (vendredi))

AIR⁺GLACIERS

LÀ POUR VOUS, OÙ ET QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN.

Vols de plaisance, transport,
héliski, vols taxi, sauvetage,
école de pilotage.



Commandez maintenant
votre carte de sauvetage.
Dès CHF 35.-/an

SION COLLOMBEY LEYSIN GAMPEL LAUTERBRUNNEN GSTAAD



Photo: Joël Bessard



bisa

bureau d'ingénieurs sa

Bureau d'Ingénieurs SA

Av. du Rothorn 10

Case Postale 92

3960 Sierre

www.bisasierre.ch

info@bisasierre.ch

+41 27 451 75 75

Nos domaines d'activité :



génie civil



structures



aménagement
du territoire



environnement
et mobilité



sécurité



ESS
CRANG - MONTANA



Ω
OMEGA



RÊVEZ PLUS GRAND.



CRANS MONTANA 
Absolutely

www.crans-montana.ch

GENERALITES

Le Défi des Faverges, ci-après abrégé DdF, est une compétition de ski alpinisme qui se court chaque deux ans sur les hauteurs de Crans-Montana-Aminona (VS).

Cette compétition populaire vise à développer le sens de l'effort, à renforcer l'esprit d'équipe et l'entraide entre camarades, à promouvoir le fair-play entre coureurs, organisateurs et spectateurs, à sensibiliser les gens aux beautés de la montagne tout en permettant à des sportifs accomplis de se mesurer dans un environnement alpin exceptionnel.

ORGANISATEURS

Le DdF est organisé par le CAS section Montana-Vermala, en collaboration avec Crans-Montana Tourisme et les remontées mécaniques de Crans-Montana-Aminona SA.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le DdF est ouvert à tous les skieurs-randonneurs amateurs ayant une bonne connaissance du ski alpinisme et ayant de la pratique dans les sports de montagne.

INSCRIPTION

L'inscription se fait directement sur le site internet ou sur le site de MSO Chrono. Chaque équipe s'inscrit sous un nom d'identification et est représentée par un chef d'équipe.

Par l'approbation des conditions générales, le chef d'équipe engage son équipe. Il reconnaît avoir pris connaissance du règlement et des conditions de la course et atteste que les informations qu'il a données sont exactes.

Le nombre d'équipes est limité. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

L'inscription est confirmée par le paiement de la finance d'inscription.

FINANCE D'INSCRIPTION

Pour participer au DdF, chaque équipe verse à l'organisation une finance d'inscription figurant sur le site internet.

Cette finance sert à couvrir les frais d'organisation. Elle comprend notamment l'inscription à la course, le cadeau souvenir, le bon repas.

En cas d'annulation de la course, la finance d'inscription ne sera pas remboursée mais les prix souvenirs seront envoyés aux chefs d'équipes.

Si, sans raison valable (maladie, accident...), une équipe ne se présente pas au départ, la finance d'inscription n'est pas remboursée.

CATEGORIES ET CLASSEMENT

La compétition se déroule par équipe de 2 ou 3 coureurs, féminine, masculine ou mixte.

L'âge minimum est fixé à 15 ans révolus (dès 2007)

Les équipes mixtes sont classées avec les équipes masculines.

Le classement se fait en fonction du parcours choisi et des catégories suivantes :

Grand Défi à 3

Femmes

Seniors I maximum 102 ans

Seniors II de 103 à 150 ans

Seniors III plus de 151 ans

Petit Défi à 3

Femmes

Hommes

Easy Défi à 3

Juniors (2002-2007)

Randonneurs (temps officiel mais pas de classement)

Grand Défi à 2

Femmes

Hommes

Petit Défi à 2

Femmes

Hommes

Easy Défi à 2

Juniors (2002-2007)

Randonneurs (temps officiel mais pas de classement)

RESULTATS

Les résultats sont proclamés, dans la mesure du possible, après l'arrivée de la dernière équipe, selon programme établi par les organisateurs. La catégorie Randonneurs sur l'Easy Défi ne donne pas droit à un classement.

Ils sont publiés sur le site internet www.mso-chrono.ch le jour de la compétition.

RESPONSABILITE ET ASSURANCES

Chaque coureur est tenu d'adopter une attitude responsable envers lui-même, envers les autres concurrents, envers les organisateurs et envers les spectateurs ou tierces personnes pouvant se trouver sur le parcours de la compétition

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et/ou de non observation du présent règlement.

Chaque coureur est tenu de s'assurer personnellement contre les accidents/maladies, en responsabilité civile, AINSI QU'EN HELIPORTAGE

PARCOURS

Le parcours est établi par les organisateurs selon la carte figurant sur le site internet.

Il peut être modifié en tout temps en fonction des conditions d'enneigement, météorologiques ou de sécurité. Les coureurs en seront informés par les organisateurs. En cas de doute, ils prendront contact avec le bureau des courses.

Le DdF prévoit trois parcours : Grand Défi, Petit Défi et l'Easy Défi selon descriptif du site internet. Chaque équipe est

libre du choix de son parcours.

Les juniors ne peuvent participer qu'à l'Easy Défi.

Selon les conditions, les parcours (Grand / Petit / Easy Défi) peuvent être abandonnés et remplacés par des parcours de réserve. Les coureurs en seront informés. Le parcours est signalé au moyen de balises ad hoc DdF (fanions, piquets, cordes, filets ou autres balises).

Les coureurs doivent suivre la trace balisée sans s'en écarter. Ils adapteront leur course en fonction des conditions du lieu et du moment (vitesse, visibilité, conditions de la piste, etc). En cas de non-respect de cette disposition, l'équipe peut être disqualifiée.

Le passage de la ligne d'arrivée doit se faire par équipe avec un écart maximum de 10 m entre les coureurs. Le temps est pris lors du passage du dernier coureur.

HEURES DE DEPART

Les heures de départ sont établies par les organisateurs et publiées sur le site internet.

Chaque équipe choisit son heure de départ et la maintient.

Les heures de départ peuvent être modifiées en tout temps en fonction des conditions d'enneigement, météorologiques ou de sécurité.

En cas de modification des heures de départ, les coureurs seront informés par les organisateurs. En cas de doute, ils prendront contact avec le bureau des courses.

Le Grand et le Petit Défi disposent chacun de plusieurs départs. Le dernier départ de chaque catégorie est destiné aux équipes les plus rapides, sachant que des temps de passage seront définis sur le parcours et pourront être modifiés au départ de la course, en fonction des conditions météorologiques.

CONTROLES

Le DdF dispose sur le parcours de postes de contrôle: 5 pour le Grand, 4 pour le Petit Défi et 3 pour l'Easy Défi (arrivée comprise).

Le passage à ces postes de contrôle est obligatoire.

Les équipes doivent se présenter aux postes de contrôle complètes et groupées, chef d'équipe en tête.

Tout passage non quittancé amène la disqualification.

RAVITAILLEMENT

Le DdF organise sur le parcours quelques postes de ravitaillement en boissons (voir plan de la course).

Les coureurs assurent leur ravitaillement complémentaire (solide et liquide). Ils n'abandonnent aucun déchet sur le parcours.



Emch+
Bergner



Our life is about structures.
Concevons et réalisons
ensemble la vôtre.



Votre ingénieur civil à:

Lausanne

Avenue de Provence 18, CH-1007 Lausanne
Tél. +41 58 451 75 50
lausanne@emchberger.ch

Sion

Rue des Creusets 55, CH-1950 Sion
Tél. +41 58 451 75 99
sion@emchberger.ch

Genève

Rue de Lausanne 54, CH-1202 Genève
Tél. +41 58 451 75 90
geneve@emchberger.ch

www.emchberger.ch



La diversification, notre atout.

Bâtiments
Génie civil
Géotechnique
Ouvrages d'art
Travaux souterrains
Technique ferroviaire
Equipements industriels

ABANDON - DISQUALIFICATION

Tout coureur en difficulté peut abandonner.

En cas d'abandon, il enlèvera son dossard et s'annoncera au poste de contrôle le plus proche et suivra les instructions des organisateurs. Il passera à l'arrivée pour s'annoncer « sortant ». L'équipe peut continuer la course avec deux coureurs mais elle ne sera pas classée.

En cas d'abandon de deux coureurs, l'équipe est disqualifiée. Elle s'annoncera au poste de contrôle le plus proche et rejoindra l'arrivée en suivant les instructions des organisateurs. Elle s'annoncera à l'arrivée.

Temps limite de passage : 11h00 à la Tièche. Les patrouilles qui atteignent le Mont-Bonvin après cette heure seront disqualifiées et ne pourront pas continuer la course.

Pour information, le 2ème départ du Petit Défi est approprié aux équipes capables d'atteindre le Col de la Roue en moins de 2h30.

En cas d'abandon ou de disqualification, la finance d'inscription n'est pas remboursée.

La non-observation du règlement peut entraîner la disqualification d'un coureur ou de l'équipe.

RECLAMATION ET PROTET

Toute réclamation peut faire l'objet d'un protêt à déposer par écrit, par le chef d'équipe, auprès du bureau des courses, au plus tard une demi-heure après la fin de la course. Le protêt sera motivé.

Il sera accompagné d'un dépôt de Fr 50.-. Ce montant sera remboursé si le protêt est admis.

Les protêts seront jugés par un comité de protêt qui comprend au moins un concurrent.

Les décisions du comité de protêt sont sans appel.

MATERIEL

Le matériel suivant est obligatoire. Il doit être présenté au contrôle au départ de la course. Comme tout le matériel ne pourra être vérifié au contrôle avant le départ, des contrôles aléatoires seront effectués dans l'aire de départ par des personnes accréditées par l'organisation. L'équipement doit être complet du départ à l'arrivée.

Par personne :

- Une paire de skis:
Longueur minimale 150 cm;
Largeur minimale 60 mm;
Arrêtes métalliques couvrant 90% de leur longueur.
- Fixations:
Les skis sont équipés de fixations permettant le mouvement des talons à la

montée et blocables à la descente.

La fixation doit posséder un système de déclenchement latéral et frontal, avec ou sans lanière de sécurité.

- Chaussures:

Le port de souliers de ski randonnée à «coque plastique - synthétique» avec ou sans boucle(s) (velcro) est obligatoire. Montantes, couvrant entièrement la cheville et maintenant fermement le pied, pouvant résister à de très basses températures. Semelles de caoutchouc profilées (minimum 4 mm), VIBRAM ou de même type. Les semelles doivent couvrir au moins le 75% de la surface de la chaussure. Les chaussures de ski de fond ou équivalentes sont rigoureusement interdites.

- Une paire de bâtons de ski alpin ou de fond.

- Une paire de peaux antidérapantes. Les peaux doivent pouvoir s'enlever et se remettre librement. L'utilisation de ruban adhésif ou équivalent, afin d'améliorer la glisse est strictement interdit.

- Une tenue de course adaptée à la haute montagne.

- Un appareil détecteur de victimes d'avalanche (DVA - 457 kHz) conforme aux standard EN 300718 et en parfait état de marche (batteries - réception - émission).

L'appareil doit être porté au plus près du corps et ne pas être visible. Il doit être placé sur «émission» dès le départ et le rester pendant toute la durée de la course. Ne connecter sur «recherche» qu'en cas d'opération de sauvetage.

- Un sac à dos de montagne d'un volume suffisant afin de contenir tout le matériel exigé pour la course. Il sera également équipé sur l'arrière de 2 points d'attache pour les skis (portage).

- Une pelle à neige sortie d'usine sans modification (surface minimale au godet 20x20 cm, en configuration de travail, longueur minimale du godet + manche 50 cm).

- Une sonde à neige minimum 240 cm de longueur.

- Une couverture de survie d'une surface minimale de 1.80m².

- Un bonnet, une paire de gants.

- Des lunettes de soleil filtrantes, un masque de ski ou une visière adaptée au casque.

- Un casque:

Chaque patrouilleur doit être en possession d'un casque conforme aux normes UIAA 106 ou EN 12492 ou équivalent.

Le casque doit être porté sanglé sous le menton durant toute la course.

- Une lampe frontale.
- Un gobelet personnel
- Un dossard (remis par l'organisation).
- Une carte d'identité.

Par équipe :

Une paire de peaux antidérapantes de réserve.

- Un téléphone portable.
- Une pharmacie contenant au minimum sparadrap, bande élastique, comprimés contre la douleur.

Ce matériel est obligatoire. Il doit être porté par les coureurs et peut être contrôlé tout au long du parcours.

Le matériel est personnel et placé sous la responsabilité de chaque coureur.

Hormis les dossards, les organisateurs ne fournissent aucun matériel.

L'échange de matériel perdu ou cassé est autorisé.

Chaque élément de matériel manquant est sanctionné par 3 minutes de pénalité à l'équipe.

L'absence du DVA, de la pelle, de la sonde ou du casque entraîne la disqualification du coureur.

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Toute forme d'assistance, sauf ravitaillement, est interdite. Une équipe rejointe doit, sur demande, libérer la trace. Le port du dossard est obligatoire. Il doit être porté visiblement, sur la jambe droite, mention des sponsors comprise. Chacun est tenu de porter assistance à une personne en danger ou d'aider les organisateurs en cas d'accident. La direction de la course organise un numéro d'appel d'urgence réservé au Défi. La présence des équipes à la distribution des prix est souhaitée. Aucun prix ne sera envoyé.

DISPOSITIONS FINALES

Il annule et remplace les règlements établis précédemment.

Il entre en vigueur le 1^{er} décembre 2019



Génie civil - Bâtiment



Nicolas Dulex, biologiste et zoologue
au bureau d'écologie appliquée Drosera SA
à Sion. nicolas.dulex@drosera-vs.ch

Limiter son impact sur la faune

Défi des Faverges

Ces dernières années, le ski de randonnée et le ski alpinisme ont été pris d'un engouement grandissant en Valais, se diversifiant et amenant de plus en plus de monde dans des régions jusqu'ici retirées. Cet impact provoque des dérangements sur la faune sauvage dont les effets sont variés et pas toujours visibles. A court terme, cela provoque un stress important, une augmentation du rythme cardiaque ou un changement de comportement. Sur le

long terme, la fréquence importante de ces dérangements peut entraîner une détérioration de l'état physique de l'animal. En effet, devoir fuir dans la neige multiplie par trois les dépenses énergétiques d'un animal par rapport à un déplacement normal (Figure 1).

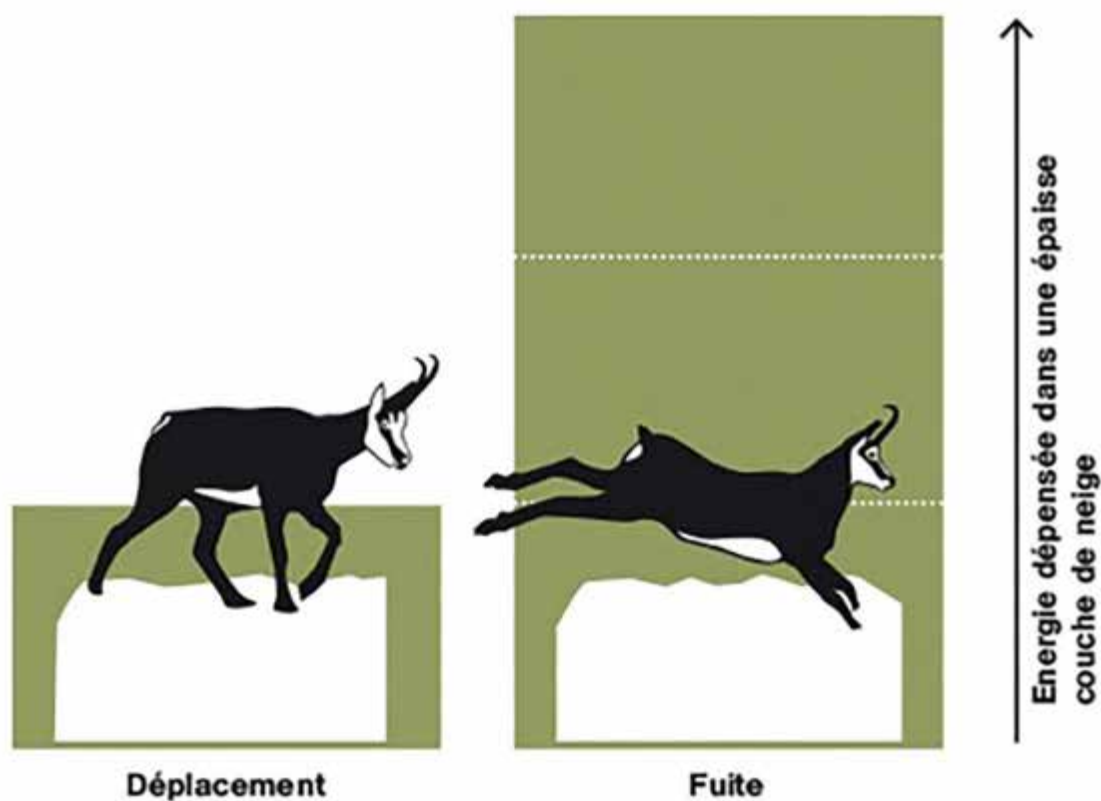


Figure 1 : Diagramme de l'énergie dépensée dans une épaisse couche de neige, tiré de l'association « Nature & Loisirs, connaître la faune ».

En hiver, seuls quelques animaux sauvages vivent sur les sommets enneigés, au-dessus de la limite des arbres et des buissons. Il s'agit du bouquetin, du chamois et du lagopède alpin notamment. Il est donc possible de s'y déplacer assez librement lors d'activités sportives. Il est cependant important d'éviter les zones rocheuses ou découvertes de neige car c'est à ces endroits que les animaux cherchent leur nourriture. Plus la zone est boisée, plus le risque d'avoir un impact sur la faune est important. Quelques règles simples permettent de limiter de façon significative son impact sur la faune.

Il s'agit tout d'abord de planifier sa sortie en évitant soigneusement les zones de tranquillité de la faune répertoriées et en respectant les dispositions légales qui y sont liées (carte consultable sur <https://www.zones-de-tranquillite.ch> ainsi que sur <https://nature-loisirs.ch>). Les horaires peuvent aussi être adaptés de manière à éviter les excursions à l'aube et au crépuscule dans les endroits sensibles, car ce sont les heures où les animaux cherchent leur nourriture.

De plus, éviter la dispersion lors de ses sorties, en suivant les sentiers et les pistes déjà tracés, permet de nous rendre prévisible pour la faune. Celle-ci trouvera refuge dans des secteurs épargnés, limitant ainsi son stress. Il est aussi impératif de renoncer à s'aventurer dans la forêt hors itinéraire. Et enfin, il faut prêter une attention particulière aux zones situées en limite supérieure des forêts où vivent des espèces très sensibles comme le tétras-lyre. En effet, à l'approche des randonneurs, cette espèce fuit son abri et n'y retournera pas avant le soir, passant la journée exposée aux différents éléments.

Ces règles, faciles à mettre en place, permettent de partager la montagne avec ses habitants et profiter de ses sorties en tout conscience.

*Nicolas Dulex, biologiste et zoologue
au bureau d'écologie appliquée Drosera SA
à Sion. nicolas.dulex@drosera-vs.ch*



drosera
écologie appliquée

STÉPHANE ROBYR

Fromager

Rue Centrale 46
CH-3963 Crans-Montana

T. +41 (0)27 480 22 33



info@leterroir.ch
www.leterroir.ch



Agence principale de Sierre

Agence principale - Route de Sion 3 – 3960 Sierre



Stéphane Pont

Agent principal et Chef de vente

stephane.pont@allianz-suisse.ch

+41 79 572 34 08



DEPUIS 1960
Membre FIDUCIAIRE SUISSE

Comptabilité · Révisions · Affaires fiscales
Domiciliation de personnes physiques · Siège et administration de sociétés
Administration d'immeubles

Fiduciaire de Crans-Montana S.A.

Route de Clovelli 2 - CH-3963 CRANS-MONTANA
Tél. 027 481 42 84 - Fax 027 481 20 03

millius
groupe



Carrelage
SOS dégâts d'eau
Atelier céramique
Exposition

027 483 33 78
MILLIUSGROUPE.CH



GEOSAT
GROUPE GEODESIS



- Géomatique - Cartographie 3D
- Géomètre breveté - Géodésie

bureau d'ingénieurs EPF/SIA
et géomètres brevetés

Route du Manège 59b
CH-1950 Sion
Tél.: +41 (0)27 327 44 10
Mail: info@geosat.ch

Geosat SA
www.geosat.ch

QuickSoft
INFORMATIQUE

VOTRE PARTENAIRE
INFORMATIQUE

Sierre • Crans-Montana
www.quick-soft.ch

027/480 10 52
info@quick-soft.ch

Tyre Truck

Changement de pneus à domicile
WWW.TYRETRUCK.CH

vaudoise

Agence Jean-Paul Rey & Julien Rey

Vaudoise Assurances
Rue du Pas-de-l'Ours 5, CP 1075, CH-3963 Crans-Montana 2
T 027 480 17 35, F 027 480 13 44
M 079 221 02 00
jrey@vaudoise.ch, www.vaudoise.ch

Membre Cicero 18433 - Certified Insurance Competence
Registre des intermédiaires FINMA N° 12969

membratec

La référence suisse en traitement d'eau

Etudes – Conception – Réalisation

Ecoparc de Daval C1, 3960 Sierre

www.membratec.ch

VICARINI

MARBRE & GRANIT



La:Marmotte
la bière brassée à
CRANS-MONTANA

www.brasserie-la-marmotte.ch
T. 0041 (0)27 481 34 14

Lac Grenon - 3963 Crans-Montana



TEL 0041 (0)27 481 34 14 • LAC GRENON-CH-3963 CRANS-MONTANA 1 • HOTEL-DU-LAC@BLUEWIN.CH

WWW.HOTELDULAC-CRANS-MONTANA.CH

www.cordonier-rey.ch



CORDONIER & REY SA
INGENIEURS / GEOMETRES

vous souhaite une belle course



depuis 1979

**PRADER
LOSINGER**



SION - ZÜRICH - MASSONGEX - VISP - VÉTROZ

**VOTRE ENTREPRISE
DE TRAVAUX PUBLICS**

**IHRE SPEZIALISIERTE
BAUUNTERNEHMUNG**

PRADERLOSINGER S.A.
Route de Vissigen 110
Case postale 4192
1950 Sion 4

Tél. +41 (0) 27 203 43 61

info@praderlosinger.ch
www.praderlosinger.ch

GARAGE DE CHERMIGNON

Christian Barras
Maîtrise fédérale



CARROSSERIE DE CHERMIGNON

Serge Barras
Spécialisé en tôlerie et peinture au four



STATION D'ESSENCE & LAVAGE



TRANSPORTS - TERRASSEMENTS
CAMIONS MULTI-BENNES
CAMION GRUE - DÉNEIGEMENT



TÉL. 027 481 95 27 - NATEL 079 628 15 38
contact@masserey-sa.ch
3963 CRANS-MONTANA



SALVATORE GRECUCCIO

Carrosserie du Rawyl Sàrl
Route de Crans-Montana 58
3963 Montana

+41 27 481 16 52 Bureau
+41 79 310 93 14 (24/24)
info@carrosseriedurawyl.ch

DÉPANNAGE 24/24



LA SANTÉ DU MOUVEMENT

LE MAYEN



RESTAURANT

Réservez +41 27 481 29 85

Restaurant « Le Mayen » - Rue Louis Antille, 9
3963 CRANS-MONTANA

L'ÉNERGIE
AU NATUREL

www.mulebar.ch

MULE
BAR





Nivalp SA
Etudes Forêt et Environnement

1971 GRIMISUAT

nivalp@nivalp.ch
027 / 398 39 53

Bureau d'ingénieurs EPF / SIA

- Etudes d'impact sur l'environnement
- Suivis environnementaux de chantiers
- Dangers naturels
- Modèles de terrain en 3 dimensions
- Routes d'accès
- Demandes de défrichement
- Animations nature, visites en forêt

Nos autres prestations sur
www.nivalp.ch



Dons d'honneur

OIKEN SA	500
Cabinet Dentaire Nicolas Rey	500
Madame et Monsieur Mylène et Lionel Nanchen	400
Banque Julius Baer	300
Monsieur Borgeat Alexandre	200
Mabillard Serge Sàrl	100
Madame et Monsieur Marie-Thérèse et Joseph Nanchen	100
Monsieur Patrick Rey	100
Service Exclusif Sàrl	100
FB Carrelages et revêtement Sàrl	100
Madame et Monsieur Stéphanie et Raphael Lamon	100
Madame et Monsieur Camille et Samuel	100
Agence Axa, Monsieur Pierre-Philippe Pinsello	100
Dr. Jacques Lanners	100
Madame et Monsieur Pierre Emery et Marie Andrée	50
Monsieur Bernard-Aldo Robyr	50
Madame Valérie Favre Fiduciaire	50
Monsieur Claude Meyrat	50
Madame et Monsieur Caroline et Frédéric Délèze	50
Madame Nathalie von Dach	50
Monsieur Martial Kamerzin, Président d'Icogne	50
Monsieur Sébastien Schornoz	50



ALWAYS FORWARD

POMOC
CA
SWISS MADE



FOLLOMI
s p o r t s

— PARTAGEONS
NOTRE PASSION.



Rue du Scex 45 • Sion
027 323 34 71 • magasin@follomi.ch • follomi.ch

Sponsors officiels

**REW@OLUTION**

Partenaires

**CRANS MONTANA** 
DOMAINE SKIABLE**Banque Cantonale
du Valais****CRANS MONTANA** 
*Absolutely***Club Alpin Suisse CAS**
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer**FONDS DU SPORT
SPORT-FONDS**
**LOTTERIE
ROMANDE**

Remerciements

Le comité d'organisation du Défi des Faverges remercie chaleureusement tous les coureurs, toujours plus nombreux, qui nous font le plaisir de participer à cette manifestation, tous nos sponsors pour leur généreuse contribution, les communes du Haut-Plateau pour leur soutien, et surtout nos bénévoles, qui nous suivent depuis de nombreuses années et sans qui, cette épreuve ne pourrait tout simplement pas avoir lieu.

Errare humanum est

Malgré notre volonté de bien faire, quelques maladroresses, coquilles et oublis ont pu échapper à notre diligence. Nous vous présentons nos excuses si des omissions ont pu se glisser dans la rédaction de ce carnet marquant cette 14^e édition du Défi des Faverges.



Anzenberger

peinture Réchy/Chalais

dp **DEPREZ**
photo

info@deprezphoto.ch

☎ 027/481 22 13
☎ 079/954 15 23

av. de la Gare 3 - CP 95
3963 Crans - Montana

votre photographie
sur le parcours

<http://deprezphoto.ch/galleries/>

dpe 
électrotechnique

Un seul référent pour tous
vos projets électriques

De la planification d'installations électriques pour le secteur
du bâtiment à l'automation et l'engineering électrique pour ceux
de l'industrie, de l'eau, de l'énergie et de la signalisation routière.

DPE Electrotechnique SA
Ecoparc de Daval C 1
3960 Sierra

+41 27 452 30 00
info@dpe.ch
www.dpe.ch



DUC
079 433 14 75

Duc Transports Sàrl - 079 433 14 75

Marco Polo véhicules de loisir et camping-cars

www.garagesaurer.ch



Garage SAURER SA

Rue des Peupliers 14, 1964 Conthey, Téléphone +41 27 345 41 41



Mercedes-Benz
Vans, born to run

sd ingénierie

Rte de Bluche 34, 3963 Crans-Montana
+41 27 265 44 88 | sdia.montana@sdplus.ch

sittel consulting  biol conseils

une équipe pour vos projets

génie civil | bâtiments | ouvrages d'art | cours d'eau | SIG-GIT | environnement | aménagement

sd
plus.ch

CRANS MONTANA

DOMAINE SKIABLE



SCANNEZ ICI



**ACHETEZ VOTRE
PASS DYNAMIC EN LIGNE!**

1 JOUR DÈS CHF 15.-



MYCMA.SHOP
SAVE TIME & MONEY

génération digitale, + qu'une copie conforme

devillard.ch



GED • COPIEURS • IT

devillard